

Chargé d'évacuation

Référence :
SEC051

Catégories :
SECURITE

Sous-catégories: **Incendie/Explosion**

LANGUE(S) :



EN FR DE LU

DURÉE :

4 HEURE(S)

ORGANISMES DE FORMATIONS :

LEON KREMER S.À R.L. - PILSA

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable d'être acteur de la prévention incendie dans son établissement. Il connaîtra les principes et méthodes à mettre en oeuvre pour réaliser une évacuation dans de bonnes conditions de sécurité.

Une formation à l'évacuation en cas d'incendie est une obligation réglementaire édictée par le Code du Travail.

Cette formation est reconnue en tant que formation complémentaire pour les travailleurs désignés (Arrêté ministériel du 19.11.18).

Personnes concernées :

Toute personne désignée par son employeur pour assurer un rôle actif en cas d'évacuation.

CONTENU

- Législation
- Rôle et mission des Guides, Serre-files et Coordinateur d'évacuation
- Modalité de l'alarme, l'alerte et la mise en sécurité des personnes
- Les plans d'évacuation
- Principe général d'évacuation
- Techniques d'évacuation spécifiques à l'établissement
- Précautions à prendre lors d'une évacuation
- Modalités pour organiser un exercice d'évacuation (logistique, personnels actifs et passifs,...)

PÉDAGOGIE

Présentations illustrées, discussions, échanges d'expériences.

PRÉREQUIS

Pas de prérequis nécessaires.

Cette formation est disponible en formule intra-entreprise